



# Développement durable

---

## Rapport de mise en œuvre de la Stratégie de développement durable – 2019



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Direction de l'aménagement, de l'environnement et des  
constructions DAEC  
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion RUBD**

---

Etat au 24.06.2020

Photo : [www.123rf.com/photo\\_16385776\\_co2-footprint.html](http://www.123rf.com/photo_16385776_co2-footprint.html)

---

# Table des matières

---

<b>1</b>	<b>Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre</b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Avancement des actions</b>	<b>6</b>
<b>2.1</b>	<b>Urbanisation et mobilité</b>	<b>6</b>
2.1.1	Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote	6
2.1.2	Développer les plans de mobilité pour l'Etat	6
2.1.3	Quartier durable de Chamblieux-Bertigny	6
2.1.4	Quartier durable de la Poya	7
<b>2.2</b>	<b>Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie</b>	<b>7</b>
2.2.1	Marchés publics durables – fournitures	7
2.2.2	Marchés publics durables – construction	8
2.2.3	Assainissement des bâtiments de l'Etat	8
2.2.4	Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation	9
2.2.5	Participation de la population à la protection du climat	10
<b>2.3</b>	<b>Cohésion sociale, santé, famille et travail</b>	<b>11</b>
2.3.1	Promotion santé multisectorielle	11
2.3.2	Migrations et « Communes Sympas »	11
2.3.3	Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat	12
<b>2.4</b>	<b>Gestion des ressources naturelles</b>	<b>12</b>
2.4.1	Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau	12
2.4.2	Gestion globale des eaux	13
2.4.3	Concept cantonal pour les réseaux écologiques	14
2.4.4	Entretien écologique des bordures de routes	14
2.4.5	Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques	14
2.4.6	Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture	14
<b>2.5</b>	<b>Formation et recherche</b>	<b>15</b>
2.5.1	Renforcer l'éducation en vue d'un développement durable à l'école obligatoire	15
2.5.2	Groupe « Education en vue d'un développement durable » dans la formation continue des enseignants et enseignantes	15
2.5.3	Education en vue d'un développement durable dans la formation de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg	16
2.5.4	Renforcement des compétences du public faiblement qualifié en recherche d'emploi	16
2.5.5	Formation continue en entreprise sociale	17
2.5.6	Renforcer le partage sur le site Friportail	17
<b>2.6</b>	<b>Développement économique</b>	<b>17</b>

---

2.6.1	Guide « PME et développement durable » – Blue Economy	17
2.6.2	Spots Blue Economy	17
2.6.3	Promotion de l'agriculture biologique	17
<b>3</b>	<b>Outils de mesure</b>	<b>18</b>
<b>3.1</b>	<b>Evaluation de la durabilité</b>	<b>18</b>
<b>3.2</b>	<b>Monitoring du développement durable</b>	<b>18</b>
<b>3.3</b>	<b>Collaboration intercantonale</b>	<b>19</b>
<b>3.4</b>	<b>Collaboration avec les communes</b>	<b>19</b>
<b>3.5</b>	<b>Communication</b>	<b>19</b>

---

# 1 Vue d'ensemble du financement et de la mise en œuvre

---

Ce chapitre reflète la mise en œuvre des actions de la stratégie Développement durable de l'Etat de Fribourg, et non pas l'ensemble des activités contribuant à la responsabilité environnementale, l'efficacité économique et la solidarité sociale dans le canton.

Depuis 2016, la gestion comptable du développement durable est centralisée au Secrétariat général de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC), au lieu d'être répartie dans les Directions responsables d'actions. A la fin 2019, le bilan de financement et de mise en œuvre des actions est le suivant :

## **11 actions sont mises en œuvre avec un financement propre**

- > Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote
- > Assainissement des bâtiments de l'Etat
- > Participation de la population à la protection du climat
- > Promotion santé multisectorielle
- > Migration et communes sympas
- > Sensibilisation au développement durable dans la formation continue de l'Etat
- > Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau
- > Gestion globale des eaux
- > Valorisation des matériaux terreux dans l'agriculture
- > Parrainage intergénérationnel
- > Promotion de l'agriculture biologique

## **11 actions sont mises en œuvre sans financement propre**

- > Développement des plans de mobilité pour l'Etat
- > Quartier durable de la Poya et de Chamblieux-Bertigny
- > Marchés publics durables – fournitures (véhicules, restauration collective, mobilier)
- > Marchés publics durables – construction
- > Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation :
  - > Fournitures de bureau
  - > Déchets et nettoyages
  - > Energie et informatique
- > Entretien écologique des talus et des plantations bordant les routes
- > Renforcement de l'éducation au développement durable à l'école obligatoire
- > Groupe éducation au développement durable dans la formation continue des enseignants et enseignantes
- > Introduction de l'éducation au développement durable dans la formation HEP-FR
- > Formation continue en entreprise sociale
- > Renforcement du partage sur le site Friortail

## **4 actions sont terminées**

- > Concept cantonal pour les réseaux écologiques
- > Guide « PME et développement durable »
- > Spots Blue Economy
- > Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques.

---

## 2 Avancement des actions

### 2.1 Urbanisation et mobilité

#### 2.1.1 Plans de mobilité pour l'Etat – phase-pilote

##### **Plan de mobilité restreint pour le site dit « EVA » à Givisiez**

Début 2015, un plan de mobilité restreint a été mis en place à l'occasion du déménagement des services de l'environnement et de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires sur le site susmentionné (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

##### **Plan de mobilité du Service public de l'emploi**

Un plan de mobilité, orienté sur un abonnement de transports publics facilité et la promotion de la mobilité douce et l'auto partage (Mobility), a été élaboré en 2013. Le bilan est globalement positif (le descriptif de l'action figure dans le [rapport annuel 2015](#)).

##### **Plan de mobilité pour le site de Grangeneuve**

La coordination avec l'Agroscope, lorsque celui-ci déménagera à Posieux, devra être réglée avant d'élaborer le plan de mobilité pour le site de Grangeneuve.

##### **Plan de mobilité pour le Bourg à Fribourg**

###### *Réalisations en 2019*

Le [plan de mobilité du Bourg](#) est terminé et peut être consulté sur le site du développement durable. Un guide de mise en œuvre a été distribué dans les services.

###### *Perspectives pour 2020*

L'action peut être considérée comme terminée.

#### 2.1.2 Développer les plans de mobilité pour l'Etat

###### *Réalisations en 2019*

Le groupe de travail « Plans de mobilité », dont les tâches consistent à planifier les plans de mobilité de l'Etat, à préavisier ceux-ci avant leur soumission au Conseil d'Etat et à appuyer les services dans leur élaboration, a finalisé la planification de ces derniers (définition des périmètres des sites et priorités de mise en œuvre).

###### *Perspectives pour 2020*

Conformément au catalogue de mesures annexé à la directive du 6 juin 2016 relative aux plans de mobilité pour l'Etat, une révision totale de l'arrêté du 12 juillet 1991 sur l'attribution et la gestion des places de stationnement pour voitures est prévue. L'arrêté révisé ainsi que la planification seront ensuite soumis au Conseil d'Etat pour adoption respectivement validation.

#### 2.1.3 Quartier durable de Chamblieux-Bertigny

###### *Réalisations en 2019*

Le projet « Couverture d'autoroute N12 et développement urbain Chamblieux-Bertigny » a connu d'importantes avancées durant l'année 2019. Tout d'abord, le travail de rédaction du message accompagnant le projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'études a été mené à terme et approuvé par le Grand Conseil. Dans le même temps, suite à un processus intense de concertation et négociations, la convention de participation au financement des frais d'études a pu être finalisée et signée par l'ensemble des partenaires. A partir de là, le Bureau exécutif a pu être complété des représentants des partenaires qui n'y siégeaient pas jusqu'alors avec, notamment, l'intégration de l'HFR dans le périmètre du site.

D'autre part, les travaux préparatoires de mise en place du projet se sont poursuivis en coordination étroite avec les bureaux mandataires pour l'organisation des mandats d'étude parallèles (MEP) selon la norme SIA 143 et pour la conduite des démarches participatives accompagnant le processus. Le programme/cahier des charges a été élaboré entre

---

les mois d'avril et de juin, alors que le collège d'experts prenait forme définitive. Suite à l'appel à candidatures, sept groupements ont été retenus pour participer aux MEP dont quatre suisses, deux français et un belge. Le concours a été officiellement lancé au début du mois de septembre et les journées de dialogues intermédiaires lors desquelles les propositions des équipes ont été présentées et discutées se sont tenues en novembre. Les projets définitifs seront débattus lors des deuxièmes journées de dialogues en février 2020. Plusieurs ateliers participatifs impliquant divers groupes d'intérêt, dont les associations d'utilité publique et les associations de quartier ainsi que les entreprises riveraines, se dérouleront en parallèle afin de recueillir les avis et recommandations des acteurs concernés.

#### *Perspectives pour 2020*

Lors des MEP, les équipes participantes ont largement investigué certains aspects comme le rapport à la nature, l'agriculture urbaine, la promotion de la santé, les programmes mixtes comme facteurs d'intégration sociale, les infrastructures de mobilités alternatives ou les objectifs de sobriété énergétique. Leurs propositions ont confirmé la priorité d'une prise en charge des thèmes du développement durable dans la conception des projets d'aménagement et de planification du secteur Chamblieux-Bertigny. Sur base de ces résultats et des recommandations consécutives du collège d'experts, des recommandations d'aménagement accompagnées d'un plan d'action doivent être établies avant l'automne avec pour objectifs majeurs d'une part d'implémenter les lignes de force des aménagements pertinents issus des projets des MEP et d'identifier des secteurs de développement plus spécifiques et localisés (grand parc, pôle santé et activités, pôle Chassotte), et d'autre part d'en proposer une articulation chronologique et juridique plausible et compatible avec les planifications déjà engagées. En résonance plus ciblée avec les préoccupations du développement durable, il est envisagé de présenter les résultats des démarches accomplies au travers d'une exposition pour le grand public, et de poursuivre jusqu'à la fin de l'année le processus participatif conduit par un mandataire spécialisé. Deux opérations devront être lancées en 2020 et mobiliseront toute l'attention en matière écologique : l'établissement d'une cartographie de qualité des sols sur tout le périmètre et l'élaboration du cahier des charges pour le lancement de l'avant-projet de couverture autoroutière.

#### 2.1.4 Quartier durable de la Poya

##### *Réalisations en 2019*

Les réflexions stratégiques sur le site se poursuivent.

##### *Perspectives pour 2020*

Le travail se concentre sur la sortie de l'armée et sur la forme de la procédure à mettre en œuvre pour poursuivre les réflexions.

## **2.2 Bâtiments, bureau, marchés publics et énergie**

### 2.2.1 Marchés publics durables – fournitures

#### *Réalisations en 2019*

La « Directive du Conseil d'Etat relative à l'achat des véhicules de l'Etat » a été validée en juin 2016. Elle favorise l'achat de véhicules plus respectueux de l'environnement et exige entre autres le respect des catégories A et B de l'étiquette-énergie pour les voitures de tourisme. Depuis, aucun développement particulier n'a eu lieu. Son application est vérifiée à la fin de l'année 2018.

La loi sur l'agriculture a été modifiée en 2018 afin de promouvoir une offre de produits durables et de proximité ainsi que de favoriser une alimentation saine et de qualité. Un projet a été lancé, afin de concrétiser une telle disposition, notamment via l'intégration de critères de développement durable dans les appels d'offres de l'Etat et la formation des chef-fe-s de cuisine.

Le Service des bâtiments (SBat) a fait effectuer des études sur le changement de luminaires par des LED. Dans le bâtiment des finances, certains bureaux en ont été équipés afin de tester leur efficacité et il en a résulté qu'un tel investissement sera rentabilisé rapidement et permettra une économie substantielle d'électricité.

L'assortiment des fournitures ECO a pu être maintenu au niveau de l'année précédente. Les contrats portant sur les principaux produits (papier, enveloppes, classeurs, fourres plastique) sont restés en vigueur ou ont été renouvelés auprès

---

des mêmes fournisseurs. C'est le cas pour les classeurs où la collaboration avec la société Biella a été reconduite. Ce contrat est géré en partenariat avec l'Office cantonal du matériel scolaire (OCMS). Ce produit est un bon exemple en matière de développement durable. Il est labellisé « Swiss Made », les composants carton et métal sont des matériaux recyclés et la distance entre le lieu de fabrication et les utilisateurs est courte.

Le remplacement des imprimantes multifonctions s'est poursuivi. Aujourd'hui, l'ensemble des directions disposent du système d'impression sécurisée. Cette application garantit la confidentialité des documents et évite d'imprimer les pages dont le contenu n'est plus actuel. Les appareils sont labellisés « Energy Star » et mutualisés entre les services. Cette pratique a permis d'en diminuer le nombre. Les imprimantes individuelles ont également été intégrées à ce concept. Quant à l'économicité, les nouvelles conditions sont nettement plus attractives.

#### *Perspectives pour 2020*

Le niveau de mise en œuvre de la directive relative aux véhicules de l'Etat devrait être évalué.

Le projet visant à mettre en œuvre les dispositions de la loi sur l'agriculture sur la restauration collective se poursuit.

Les travaux de remplacement total des luminaires par des LED dans le bâtiment des finances est en cours. D'autres bâtiments pourraient être équipés de LED en 2020-2021 comme les bâtiments de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) et de la Direction de la santé, des affaires sociales (DSAS).

Dans le courant de l'année 2020, les contrats-cadres portant sur le marché du papier et celui des enveloppes arriveront à échéance. Ces marchés seront remis au concours selon les procédures des marchés publics. L'objectif est de maintenir le niveau actuel de durabilité des produits. Pour rappel, la qualité du papier de l'Etat est l'une des meilleures que propose le marché en terme de protection de l'environnement. Le papier utilisé au sein de l'Etat est 100 % recyclé et labellisé « Ange bleu ». Ce label garantit que les fibres de papier proviennent uniquement de vieux papier et que certains produits chimiques, comme le chlore, les azurants optiques ou des produits cancérigènes ne sont pas utilisés lors du processus de fabrication.

Après l'optimisation du parc d'impression de l'administration, le Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI) et le Service de l'informatique et des télécommunications (SITel) vont étendre le concept aux établissements du secondaire 2. Le déploiement au sein de ce nouveau périmètre nécessitera un nouvel appel d'offres. Néanmoins, celui-ci bénéficiera de l'expérience acquise lors du premier projet.

### **2.2.2 Marchés publics durables – construction**

#### *Réalisations en 2019*

Un projet visant à intégrer les critères de développement durable dans les cahiers des charges dans le domaine des routes et de la construction a été lancé.

Les modèles pour la gestion des projets de construction au SBat sont en cours de révision. Des critères de développement durable sont en cours d'élaboration. Un « Help desk » pour la construction durable a été créé au SBat.

#### *Perspectives pour 2020*

Les appels d'offres du Service des ponts et chaussées (SPC) seront adaptés de manière à y intégrer des critères liés à la responsabilité sociale ainsi que des considérations écologiques.

Des critères de développement durable vont être intégrés dans les modèles pour la gestion des projets au sein du SBat. Des cours de formation à la construction durable vont y être organisés. Le Help desk pour la construction durable va continuer à fonctionner.

### **2.2.3 Assainissement des bâtiments de l'Etat**

#### *Réalisations en 2019*

En 2015, la Fondation Energie Fribourg (féF) a été créée pour assister les responsables des bâtiments publics fribourgeois dans la gestion de leurs bâtiments, de manière à se conformer aux dispositions légales. Leur sont notamment proposés des outils pour le suivi des consommations, des conseils pour l'optimisation énergétique par un meilleur réglage des installations techniques, ainsi que des audits approfondis menés par des bureaux d'ingénieurs



---

accrédités. En 2017, des audits énergétiques d'une dizaine de bâtiments publics dits « gros consommateurs » selon le Règlement sur l'énergie ont été lancés avec la fêF. Suite à la réception de ces audits, une synthèse des investissements, des économies ainsi que du retour sur investissement et une planification des assainissements des installations techniques ont été faites.

Le SBat a également lancé une dizaine d'audits énergétiques supplémentaires. Suite aux résultats des audits et au suivi de la fêF, les bâtiments ayant un fort potentiel d'économie d'énergie vont être optimisés grâce à des réglages et des assainissements techniques sur une durée de 5 ans.

#### *Perspectives pour 2020*

L'optimisation de certains bâtiments (notamment « gros consommateurs ») grâce à des réglages et des assainissements des installations techniques est prévue à partir de 2020.

Le SBat planifie également de demander un crédit d'engagement pour une série d'assainissements partiels, comprenant l'enveloppe ainsi que les installations techniques, que cela porte sur des bâtiments gros consommateurs ou des bâtiments énergivores. La liste de ces bâtiments est en cours d'étude dans le cadre des réflexions liées à la stratégie immobilière. Suite à cette sélection, une proposition de message sera rédigée avec pour objectif de soumettre le décret au Grand Conseil en 2021.

### 2.2.4 Amélioration de la gestion environnementale de l'Etat et sensibilisation

#### *Réalisations en 2019*

Les anciennes auto-laveuses, gourmandes en énergie, ont commencé à être remplacées par des machines ayant une meilleure empreinte écologique au cours de l'année 2019.

La formation des techniciens et techniciennes de surface sur l'usage et le dosage des produits de nettoyage a malheureusement été stoppée en cours d'année en raison d'une longue absence maladie du spécialiste. Cette formation n'est pas terminée.

Au niveau du papier, le Service d'achat du matériel et des imprimés a commandé 447 palettes de papier pour l'ensemble de l'administration, le secondaire 2 et les établissements de la Haute école spécialisée. Malgré les incitations à diminuer la consommation de ce support, la demande a légèrement progressé. Le service l'explique par l'augmentation du nombre d'élèves du niveau secondaire et par le fait que les moyens électroniques d'enseignement ne soient pas encore généralisés.

Concernant la consommation électrique des équipements informatiques, le plan de gestion énergétique des postes de travail mis en œuvre les années précédentes est appliqué et maintenu dans le cadre de l'exploitation du parc de PC.

#### *Perspectives pour 2020*

Le remplacement d'anciennes auto-laveuses gourmandes en énergie par des machines ayant une meilleure empreinte écologique va se poursuivre. La formation des techniciens et techniciennes de surface sur l'usage et le dosage des produits de nettoyage va être reprise. Les « conditions générales applicables aux contrats de prestations de nettoyage » passés avec des entreprises tierces vont être adaptées. Des précisions seront apportées par rapport au respect de la réglementation en vigueur en matière d'environnement, plus spécialement en matière de récupération et d'élimination des déchets.

La récente révision de l'Accord intercantonal sur les marchés publics devrait conduire à une meilleure intégration des critères de développement durable. Concernant les fournitures destinées à l'administration, une sensibilisation à utiliser le matériel avec parcimonie est en cours de réflexion.

Par ailleurs, une évaluation de l'efficacité énergétique de la salle des machines a été effectuée par une société externe spécialisée dans le domaine qui a émis des recommandations. Suite à celles-ci et à d'autres facteurs, il a été décidé de transférer la salle des machines dans d'autres locaux de l'Etat plus appropriés. Ce transfert est planifié pour 2020. Une amélioration significative de l'efficacité énergétique est attendue de cette opération.

---

## 2.2.5 Participation de la population à la protection du climat

### *Réalisations en 2019*

L'année 2019 a été riche en activités autour du thème du climat. Dès le début de l'année, plusieurs manifestations organisées par Climatestrike et Fridays for future ont eu lieu à travers la Suisse. En avril, le Conseil d'Etat a rencontré des jeunes activistes de Climatestrike pour un débat centré sur les revendications de ces derniers par rapport à l'urgence climatique. Plusieurs objets parlementaires ont été déposés au Conseil d'Etat, comme par exemple, la motion Mutter/Senti demandant une base légale pour le climat et l'environnement.

Après 2018, l'équipe du Plan climat cantonal a relancé deux ateliers participatifs, afin de poursuivre le travail d'identification d'un premier cahier de mesures. Les ateliers ont intégré des experts et expertes scientifiques et de l'administration, des membres d'ONG, mais également les Jeunes pour le climat et les Aînés pour la protection du climat. En novembre, le Conseil d'Etat a consacré une journée de retraite afin de déterminer la Vision du Plan climat et s'est rallié aux objectifs du Conseil fédéral, soit une réduction de 50% des gaz à effet de serre d'ici 2030 et une neutralité carbone à l'horizon 2050.

Enfin, les employé-e-s de l'administration ont été convié-e-s à trois séminaires durant la pause de midi, appelés Climat Lunchs, durant lesquels ils et elles ont pu s'informer sur des thèmes de la thématique du climat. Le premier, présenté par la climatologue Martine Rebetez, s'est focalisé sur un état des lieux des changements climatiques, leurs conséquences et les projections faites par les scénarios climatiques. Le second a traité de l'éthique climatique dans la protection du climat, en présence de deux professeurs universitaires, MM. Wallimann-Helmer et Roser. Ils ont discuté du rôle que la Suisse et les citoyens et citoyennes doivent jouer par rapport aux générations futures et aux pays en développement. Le troisième, présenté par Yves François, psychologue et Jeremy Grivel, docteur en neurosciences, s'est quant à lui penché sur le fonctionnement du cerveau humain, en cherchant des réponses sur les raisons de l'inaction dans le contexte du réchauffement climatique.

### *Perspectives pour 2020*

En 2020, l'équipe du Plan climat continuera à affiner les mesures discutées durant les ateliers participatifs. Un travail minutieux de reformulation des mesures avec les acteurs et actrices concernés sera une tâche importante de 2020. Le but étant d'établir un Plan de mesures pour une consultation en fin d'année 2020.

Concernant les activités de communication, en février, les député-e-s du Grand Conseil se réuniront pour une sortie officielle dans la région du Parc du Pays-d'Enhaut qui sera dédiée au climat et à la nature. Après 2019, les Climats Lunchs se poursuivront, en traitant cette fois-ci des solutions et des pistes concrètes pour lutter contre les changements climatiques.

L'équipe du Plan climat fribourgeois recevra ses collègues des autres cantons afin de les informer de l'existence de la Fondation Carbon Fri qui pourra également leur permettre d'inciter les entreprises présentes sur leur territoire à réduire leur empreinte carbone via un label décerné par la Fondation.

En juin 2020, un site internet dénommé monplanclimat.fr.ch sera lancé. Il permettra aux citoyens et citoyennes, aux entreprises, aux communes et aux institutions du canton de pouvoir s'informer sur la thématique des changements climatiques ainsi que du travail fait par l'Etat dans le domaine. Cette plateforme permettra également de partager les bons exemples entrepris par l'ensemble des acteurs et actrices du canton.

La pandémie du COVID-19 obligera le premier Climat Lunch de l'année portant sur le moustique-tigre à se faire de manière virtuelle (vidéo en ligne accessible par tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat). La pandémie aura décalé d'une année le Salon Energissima qui aurait dû se dérouler en avril et accueillir un « Climathon ». Le salon et le Climathon seront reportés au printemps 2021.

---

## 2.3 Cohésion sociale, santé, famille et travail

### 2.3.1 Promotion santé multisectorielle

#### *Réalisations en 2019*

Suite à l'adoption en mars 2017 de la nouvelle stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention (perspectives 2030) par le Conseil d'État, l'année 2019 a été consacrée à la finalisation de son plan d'action. 10 mesures ont été identifiées et rédigées en collaboration avec les Directions de l'Etat concernées. La Commission cantonale de promotion de la santé et de prévention a soutenu l'élaboration de ces mesures et a participé à leur rédaction.

Pour favoriser les synergies entre les politiques publiques existantes, des échanges soutenus ont été assurés entre le domaine de la promotion de la santé et la prévention et ceux du développement durable et du climat dans le cadre des travaux d'élaboration de ces stratégies respectives. Les travaux en cours pour l'élaboration de la stratégie Développement durable et du plan climat ont notamment été présentés aux membres de la Commission cantonale de promotion de la santé et la prévention.

En 2019, trois projets ont été soutenus sous l'angle de la promotion de la santé multisectorielle. ProSenectute a bénéficié d'un soutien pour renforcer ses actions de promotion de la mobilité douce des senior-e-s. Le projet Couleur jardin, développé par la Croix-Rouge dans le cadre du programme cantonal « je mange bien, je bouge bien », a été renforcé dans le but de favoriser la promotion du projet auprès de nouvelles communes et de permettre ainsi le développement de jardins communautaires, comme lieux de cohésion sociale entre la population migrante, les enfants, les résidents et résidentes des EMS et des habitants et habitantes des quartiers concernés. Enfin, Fourchette Verte a bénéficié d'un soutien en vue de la mise en place de la nouvelle déclinaison Ama Terra, attestant d'une alimentation équilibrée et durable. Fourchette Verte – grâce à son profil Ama Terra - propose des conseils et un accompagnement aux établissements servant des repas aux enfants, aux adolescents et adolescentes et qui souhaitent intégrer ces dimensions. Cette offre complète les critères actuels Fourchette verte tout-petits et Fourchette verte junior, et y intègre pleinement les aspects de durabilité.

#### *Perspectives pour 2020*

L'année 2020 devrait permettre de valider et de débiter la mise en œuvre du plan d'action de la Stratégie de promotion de la santé et de prévention en collaboration avec les sept Directions de l'Etat de Fribourg. Le plan d'action finalisé sera soumis en consultation. Une demi-journée de dialogue devra être organisée dans le but de favoriser le croisement des regards entre les différentes politiques publiques ayant un impact sur la santé des habitants et habitantes du canton de Fribourg.

### 2.3.2 Migrations et « Communes Sympas »

#### *Réalisations en 2019*

L'action est décrite dans le [rapport annuel 2017](#).

La démarche « Communes sympas » implique la population civile, les politiques, les associations, les communautés, l'administration communale, les coordinateurs et coordinatrices, les délégué-e-s à l'intégration communales, l'espace de formation « L'êtrier » et le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR). La Haute école de travail social, Fribourg HETS-FR continue à fournir, en cas de besoins, un soutien à la poursuite des réflexions conceptuelles et méthodologiques.

Dans le but de consolider les acquis, l'IMR a rencontré l'ensemble des sept communes en projet. Dans un échange ouvert et constructif avec les coordinateurs et coordinatrices ainsi que les représentants et représentantes politiques, les forces et les défis de la démarche ont pu être identifiés.

Une rencontre, le 14 mars 2019, entre le Service de la cohésion multiculturelle (COSM), L'êtrier et l'IMR a permis d'échanger autour de la démarche « Communes sympas » et de la possibilité de l'implanter dans le canton de Neuchâtel.

Des nouveaux agents et agentes sympas ont été formés dans six des sept communes en projet. Pour la première fois, une formation « Agent-e-s sympas » a accueilli des habitants et habitantes de deux communes, Düdingen et Schmitten. Le nombre total d'agents et agentes sympas formés à fin 2019 s'élève à 537 personnes.

16 soirées de formation continue ont été proposées aux agents et agentes sympas. 102 personnes se sont inscrites, certaines pour plusieurs soirées (235 participations annoncées). L'offre, bilingue et variée, a notamment mis l'accent

---

sur des questionnements en lien avec l'écologie et le climat ainsi que des thématiques telles que la santé, la gestion de conflits et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour des questions techniques et au vu des évolutions des dernières années (mise en ligne de sites communaux), [www.communes-sympas.ch](http://www.communes-sympas.ch) n'est plus alimenté et sera redirigé vers : <https://www.fr.ch/cs>. Cette nouvelle page place le focus sur la présentation du cadre, des objectifs et des acteurs de la démarche « Communes sympas » ainsi que sur les témoignages des agents et agentes sympas.

#### *Perspectives pour 2020*

Bösingen va vraisemblablement devenir la 8<sup>ème</sup> commune sympa en 2020.

La prochaine journée « Communes sympas » était agendée au 2 mai 2020, mais, compte tenu de la situation en lien avec le COVID-19, elle a été reportée au 8 mai 2021. Elle se déroulera à Wünnewil et sera consacrée à la thématique : « Rendre visible l'invisible ». En partant d'affirmations critiques, un argumentaire sera co-construit grâce à une méthode participative pour promouvoir et valoriser la démarche « Communes sympas ».

Le 22 septembre 2020, la démarche « Communes sympas » sera présentée à l'association [freiwillig@kloten](mailto:freiwillig@kloten).

### 2.3.3 Sensibilisation dans la formation continue de l'Etat

#### *Réalisations en 2019*

La révision du support de cours a débuté. Le cours sera proposé en ligne dès 2020.

#### *Perspectives pour 2020*

Un cours de sensibilisation au développement durable pour les nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices sera mis en ligne en 2020.

## 2.4 Gestion des ressources naturelles

### 2.4.1 Planification et communication pour la revitalisation des cours d'eau

#### *Réalisations en 2019*

L'accent des actions 2019 a été principalement mis sur le soutien à la réalisation et à l'exécution des travaux de revitalisation et de remise à ciel ouvert de cours d'eau. En effet, avec l'engagement des communes et le soutien du Service de l'environnement (SEn), quatre projets ont pu être mis en œuvre concrètement sur le terrain. Les cours d'eau qui ont été revitalisés en 2019 sont le Moosbach à Rechthalten qui a fait l'objet d'un élargissement et d'un entretien sur un tronçon de 700 m et sur la partie en amont d'une remise à ciel ouvert sur 500 m; la Gérine à Tentlingen qui a été revitalisée sur environ 100 m, ainsi que le ruisseau de Champ Diguët sur la commune du Crêt dont la remise à ciel ouvert s'est faite sur environ 100 m avec notamment l'acquisition de terrains privés. Ainsi, au total l'état morphologique et écologique d'environ 1.4 km de cours d'eau a été revitalisé et s'est dès lors vu amélioré.

Les projets lancés dans le cadre des remaniements parcellaires ont pu être réalisés en 2019. Il s'agit de quatre tronçons de cours d'eau sur la commune de Belmont-Broye, ce qui représente un total supplémentaire de 1.4 km de cours d'eau revitalisés par ce biais. Un flyer présentant l'espace réservé aux eaux spécifique à l'agriculture a été mis sur pied et sera mis à disposition sur le site internet du Service de l'agriculture (SAGri).

En termes de suivi des études des projets en cours, le SEn a encouragé et soutenu divers projets pilotes tels que la revitalisation de la Biorde (Attalens, Bossonens, Granges et Jongny), de la Broye (Surpierre, secteur Villeneuve), du Heitiwilbach (Düdingen), de la Petite Glâne (Missy-VD, Vallon, Saint-Aubin et Vully-les-Lacs-VD), de la Sarine (Fribourg), de la Singine (Wünnewil-Flamatt, Neuenegg) et de la Sionge (Vaulruz et Sâles).

Afin d'avoir un suivi de l'avancement des projets de revitalisation au niveau cantonal et de pouvoir le communiquer aux partenaires et à la population de manière transparente et précise, une liste exhaustive des projets réalisés ces quinze dernières années a été dressée. Les efforts devront encore se poursuivre afin d'améliorer la représentation visuelle des tronçons revitalisés.

En termes de communication et de sensibilisation, et suite à la plantation d'arbres et d'arbustes réalisée en 2018 aux écoliers du cercle scolaire no 9, une présentation de la revitalisation des cours d'eau de manière générale et de l'activité

---

de plantation a été faite lors de la réunion des enseignants de ce cercle scolaire afin de promouvoir ce genre d'activités au sein des écoles.

Le projet qui vise à présenter et à illustrer les revitalisations de cours d'eau au travers d'une brochure de photographies a été poursuivi en 2019 avec l'aide d'un bureau spécialisé en graphisme. Il est prévu de publier ce document dans le courant 2020 afin de présenter les bons exemples de revitalisations réalisées à travers le canton aux acteurs, actrices et partenaires de la revitalisation et de manière plus large à la population.

Le projet concernant la recherche de financement alternatif pour tenter de participer à la charge résiduelle des coûts des communes et ainsi accélérer la mise en œuvre des projets a dû partiellement être mis en standby en 2019. En effet, un nouveau projet pilote a été défini et le mandat a été relancé à la fin de l'année et pourra se terminer en 2020.

La revitalisation des cours d'eau étant très liée à la délimitation et la mise en œuvre de l'espace réservé aux eaux, les actions 2019 se sont également orientées en ce sens grâce à la création d'un slogan présentant ce qui est visé par l'espace réservé aux eaux (pour 3 raisons : protection contre les crues, loisirs et paysage, biodiversité et protection des eaux) et ses contraintes (par 3 façons : pas de construction, exploitation extensive, pas de renforcement de berges). Une information a également été faite sur le sujet de l'espace réservé aux eaux aux gardes-faune afin de renforcer la collaboration inter-services et d'assurer le respect des exigences légales. De plus, une mise à jour de la page internet cantonale dédiée à la thématique de l'espace réservé aux eaux a permis d'améliorer la communication sur le sujet. Il est prévu que les autres pages internet liées aux eaux superficielles telles que celles de la revitalisation, de l'écomorphologie ou de la protection contre les crues soient mises à jour en 2020.

#### *Perspectives pour 2020*

En plus des actions déjà en cours (brochure sur les revitalisations, projet sur le financement alternatif, mise à jour des pages internet « eaux superficielles »), il est prévu de réaliser une brochure présentant les principes de l'espace réservé aux eaux, de quoi il s'agit, à quoi il sert, ses contraintes, comment il est calculé ainsi que les responsabilités cantonales, communales et des privés. Le SEn a également l'ambition de mettre en place un événement sous forme d'échange sur le sujet de la renaturation et la revitalisation des eaux avec les acteurs et les partenaires concernés par le domaine.

En ce qui concerne les projets de revitalisation, le SEn poursuivra son implication dans les divers projets-pilotes en cours (Biorde, Petite Glâne, Broye, Singine, Sionge, Glâne, Sarine, Gérine) ainsi que dans les projets de remaniements parcellaires à venir. Les travaux de revitalisation de la Broye vont pouvoir démarrer à la fin de l'été 2020 et les projets de revitalisation de la Petite Glâne et de la Sionge devraient être mis à l'enquête dans le courant 2020 avec des travaux prévus dès 2021. Par ailleurs, l'élaboration d'un dépliant/flyer permettant la communication du projet de la Petite Glâne est planifiée. Il servira de base à l'information à la population, mais également pour la recherche de financement alternatif. Il serait certainement opportun que ce genre de support de communication puisse systématiquement être proposé pour les projets de revitalisation. Cela devrait permettre d'améliorer la communication, l'acceptabilité et la mise en œuvre des projets.

#### **2.4.2 Gestion globale des eaux**

##### *Réalisations en 2019*

En application de la loi sur les eaux, la gestion des eaux se fait désormais de manière globale, en prenant en compte non seulement sa protection, mais également ses diverses utilisations et les mesures nécessaires pour se protéger contre les crues. La gestion globale des eaux intègre les grands thèmes suivants : l'évacuation et l'épuration des eaux ; la protection des eaux superficielles ; la protection des eaux souterraines et l'aménagement et l'entretien des cours d'eau et des lacs. Un projet de synthèse des études préalables réalisées pour ces thèmes a été finalisé en 2019. Certains compléments ont dû être apportés, notamment dans les domaines de la géothermie, de l'agriculture et de l'eau potable. Concernant ce dernier domaine, il a été intégré aux attributions du SEn le 1<sup>er</sup> avril 2019, raison pour laquelle sa prise en compte a été nécessaire. La synthèse de ces études constitue la base du futur plan sectoriel pour la gestion des eaux (PSGE).

Les communes devront réaliser des plans directeurs de bassin versant (PDBV) afin de concrétiser les objectifs fixés par l'Etat dans le plan sectoriel de gestion des eaux (PSGE). Pour ce faire, elles devront pouvoir disposer d'un cahier des charges clair afin d'éviter des prestations et des dépenses inutiles. Cela permettra également un gain de temps pour

---

l'Etat lorsqu'il devra examiner les dossiers qui en résulteront. L'élaboration des cahiers des charges est en cours. Une étude-pilote a notamment été lancée dans ce but dans un des bassins versants du canton.

Concernant la planification cantonale pour l'épuration des eaux, l'étude pour la régionalisation en Singine s'est terminée.

#### *Perspectives pour 2020*

La synthèse des études préalables - qui constitue le plan sectoriel de la gestion des eaux - sera mise en consultation en 2020 auprès de la DAEC, des autres services concernés de l'Etat, puis des communes. Le contenu contraignant de ce document sera ensuite intégré au plan directeur cantonal lors d'une révision partielle prévue en 2021.

Concernant les PDBV, le solde des cahiers des charges sera établi d'ici à mi-2021. Dans l'intervalle, des informations préalables concernant l'organisation par bassin versant et les tâches à réaliser seront transmises aux communes. Des aides à l'exécution et séances d'information sont nécessaires dans ce but.

Concernant la régionalisation de l'épuration, il reste désormais à soutenir les responsables de l'épuration des communes et associations du canton afin de mettre en œuvre les propositions de planification faites par l'Etat de Fribourg.

#### 2.4.3 Concept cantonal pour les réseaux écologiques

Cette action est terminée. Le concept Réseaux écologiques – Aide à la mise en œuvre est disponible sur internet.

#### 2.4.4 Entretien écologique des bordures de routes

##### *Réalisations en 2019*

Adoptée fin 2016 et issue des travaux menés en commun par le SPC et le Service de la nature et du paysage (SNP) sur la base d'un inventaire écologique des bordures de route, la Directive 996 F « Classification et principes de fauchages des surfaces vertes en bordure de route cantonale » est appliquée par le personnel en charge de l'entretien des routes. Une partie d'entre eux a suivi un cours du SANU à ce sujet.

##### *Perspectives pour 2020*

Un bilan de la mise en œuvre de la directive sera à nouveau tiré et l'opportunité d'une éventuelle adaptation de son contenu discutée.

#### 2.4.5 Meilleure utilisation du bois dans les constructions publiques

##### *Réalisations en 2019*

La Directive bois est disponible sur le site du développement durable ([www.fr.ch/daec-dd](http://www.fr.ch/daec-dd)). La nouvelle ferme-école de Grangeneuve est en construction. Elle comprend une ossature en bois suisse avec priorité au bois fribourgeois.

##### *Perspectives pour 2020*

D'autres projets pourraient utiliser du bois à l'avenir, notamment la construction de la salle de sport triple située dans le campus du Lac noir ou encore le renouvellement d'un dépôt du SPC et chaussées à la Joretta sur la commune de Sâles.

#### 2.4.6 Valoriser les matériaux terreux dans l'agriculture

##### *Réalisations en 2019*

Afin de compléter les premiers travaux d'étude, les relevés de terrain réalisés en 2018 ainsi que le rapport intermédiaire « Valorisation des matériaux terreux dans l'agriculture », un avis de droit a été commandé en 2019 pour, avant tout, clarifier la notion d'améliorations foncières, afin de déterminer si les valorisations envisagées rentrent dans leur champ d'application. L'avis de droit a été livré en février 2020. Il en ressort que les valorisations de matériaux terreux en zone agricole peuvent rentrer, sous conditions, dans le champ d'application de la loi sur les améliorations foncières (LAF). Dès lors, les demandes d'autorisation de tels projets en zone agricole peuvent être traitées sous l'angle de la procédure LAF.

---

### *Perspectives pour 2020*

L'avis de droit a été soumis au Service des constructions et de l'aménagement du territoire (SeCA) et au groupe de travail coordination sol (GCSol) pour prise de position. Leurs remarques seront analysées. Il est prévu, sur la base du rapport intermédiaire et de l'avis de droit, d'effectuer une étude pour développer un arbre décisionnel visant à normaliser la procédure administrative selon le processus de la LAF et de clarifier les critères d'analyse pour les demandes de type « Valorisation des matériaux terreux dans l'agriculture ».

## **2.5 Formation et recherche**

### **2.5.1 Renforcer l'éducation en vue d'un développement durable à l'école obligatoire**

#### *Réalisations en 2019*

Une demi-journée de formation obligatoire à l'éducation en vue d'un développement durable (EDD) pour les élèves germanophones du 3ème cycle a eu lieu durant l'été 2019. La section allemande du cycle I et II ainsi que la section nature et technique du 3ème cycle sont particulièrement encouragées sur la voie de l'EDD, notamment grâce à l'aide d'un spécialiste de l'EDD. La section Nature, Hommes et Société révisé sa planification pluriannuelle et la complète avec des options d'EDD. À cette fin, le matériel pédagogique correspondant est en cours d'évaluation.

L'adhésion au Réseau21 est fortement conseillée pour stimuler les établissements entiers à travailler l'EDD. Des entretiens avec des directions du cycle III ont eu lieu. Des réflexions avec différents partenaires, départements et services de l'Etat ont été menées en vue de développer cette mesure.

#### *Perspectives pour 2020*

La planification pluriannuelle révisée avec les options d'EDD ainsi qu'avec le matériel pédagogique correspondant des sections germanophones Nature, Hommes et Société (Cycle I et II) sera testée et évaluée dans plusieurs établissements scolaires. Si les résultats sont positifs, un cours de formation continue volontaire sur les priorités de l'EDD dans les sections Nature, Hommes et Société ainsi que le matériel pédagogique correspondant est prévu à partir de 2021.

Au même titre que dans la partie francophone, un groupe de travail « Arbeitsgruppe » composé d'enseignants, d'enseignantes, de représentants et représentantes de l'Université de formation des enseignants et du Centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire a été créé dans la partie alémanique au niveau de la scolarité obligatoire. La tâche principale du groupe de travail est d'établir une compréhension commune de l'EDD parmi le corps enseignant et les administrations scolaires et de développer l'EDD dans l'enseignement tel que défini dans le Plan d'études 21.

Le développement du Réseau21 est un objectif à long terme. Différents groupes de travail seront mis sur pied. Son inscription dans les mesures de la Stratégie du développement durable sera aidante et devrait permettre cette expansion.

### **2.5.2 Groupe « Education en vue d'un développement durable » dans la formation continue des enseignants et enseignantes**

#### *Réalisations en 2019*

Le groupe EDD cantonal a évolué dans la composition d'une véritable unité de recherche. Dans le cadre d'un projet de recherche financé par le [2CR2D](#), cette unité de recherche Enseignement et apprentissage des disciplines scientifiques (EADS) en collaboration avec le collaborateur des sciences humaines et sociales (SHS) de la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) a mis en place une communauté de pratique dans le domaine de l'EDD en travaillant avec les enseignants et enseignantes des cycles I et II d'un établissement scolaire (environ 15 enseignants et enseignantes). Le projet comporte trois axes principaux : 1) étude des outils de pensée mobilisés par les enseignants et les élèves pour travailler sur des objets complexes ; 2) étude des apports de démarches de problématisation et d'investigation scientifique pour appréhender des objets ou des situations sociales complexes ; 3) étude des apports de démarches de visualisation graphique (schématisation, modélisation) pour appréhender des objets ou des situations sociales complexes et favoriser un processus de conceptualisation.

#### *Perspectives pour 2020*

Le travail de mise à disposition d'outils et de ressources pédagogiques aux équipes enseignantes va se poursuivre.

### 2.5.3 Education en vue d'un développement durable dans la formation de la Haute Ecole Pédagogique de Fribourg

#### *Réalisations en 2019*

La HEP Fribourg a collaboré étroitement avec éducation 21 au niveau romand pour proposer aux enseignants et enseignantes du primaire des ressources en EDD étroitement associées au domaine de formation que sont les SHS et sciences de la nature (SN). Les documents sont à disposition sur : <https://www.education21.ch/fr/guide-EDD-PER>

Une formation interdisciplinaire de deux semaines intitulée « Demain en main » est également proposée aux étudiants et étudiantes avec de développement de séquences d'enseignement qui sont ensuite testées en classe primaire.

D'autres événements spécifiques sont organisés à la HEP sur la thématique de l'EDD :

- Semaine interdisciplinaire sur les thématiques de « En forme et en santé »
- Semaine interdisciplinaire "FABuleux objets" sur la thématique de notre relation au monde matériel.
- Des cours éducation nutritionnelle Senso 5, des cours en lien avec les didactiques SHS-SN / NMG
- Semaine thématique en économie familiale sur les différents thèmes de l'EDD (étudiants du DAES1)
- Cours de didactiques en 3ème année de formation intégrant le concept d'EDD dans les contenus de cours de didactiques de la géographie, de l'histoire et des sciences.
- Des étudiants et étudiantes de la HEP Fribourg ont aidé à organiser la Semaine de la durabilité à Fribourg du 2 au 6 mars. Un atelier sur le thème des vêtements équitables a eu lieu à la HEP Fribourg.

#### *Perspectives pour 2020*

L'unité de recherche continue de travailler avec des enseignants et enseignantes du primaire dans le cadre de communautés de pratiques sur les problématiques liées à la démarche d'investigation scientifique en EDD et sur la pensée complexe des élèves. Plusieurs membres de cette unité poursuivent leurs travaux de recherche dans ce domaine au niveau national et international. En partenariat avec éducation 21, elle va participer à l'organisation de différentes thématiques liées à l'EDD (la prochaine est prévue en décembre 2020). Un représentant de la HEP représente l'institution auprès d'un groupe de travail de SwissUniversities.

### 2.5.4 Renforcement des compétences du public faiblement qualifié en recherche d'emploi

#### *Réalisations en 2019*

Le projet annoncé en 2018 pour 2019 visait à développer l'ouverture de quelques jeunes du CO de Marly vers le monde professionnel et à développer leur autonomie dans leurs démarches, en particulier dans la recherche d'une place d'apprentissage.

Suite à une satisfaction partielle du projet réalisé et des résultats en 2018, il a été décidé de renoncer à ce projet. L'équipe du développement durable en a été informée.

Nous avons avancé la mise en œuvre du projet annoncé pour 2020, nommé « Renforcement des compétences du public faiblement qualifié en recherche d'emploi » et l'avons réalisé dès mars 2019. Il s'est donc agi de préparer à l'entretien d'embauche un public non qualifié en recherche d'emploi. Le but étant d'accompagner des jeunes adultes non qualifiés dans la préparation de leur dossier de candidature ainsi que d'un entretien d'embauche, pour un premier emploi ou une réorientation professionnelle.

Des ateliers de 8 à 10 personnes ont eu lieu deux fois par mois, en collaboration avec la Fondation IPT.

#### *Perspectives pour 2020*

Le projet devrait se poursuivre et doit être stabilisé. Il s'agira de poursuivre ces ateliers de préparation à l'entretien d'embauche pour un public non/faiblement qualifié en recherche d'emploi ou de réorientation professionnelle. Le but est le soutien dans la préparation de leur dossier de candidature ainsi que d'un entretien d'embauche. Etant donné la crise COVID-19 avec ses conséquences économiques, ces ateliers auront tout leur sens.



---

## 2.5.5 Formation continue en entreprise sociale

### *Réalisations en 2019*

La première volée de la formation CAS Entrepreneurat social s'est terminée ce printemps 2020 et a réuni un panel d'entrepreneurs de tous horizons. Certains participants et participantes venaient du secteur privé et d'autres du secteur public et de l'entrepreneuriat social.

La formation a permis aux participants et participantes de positionner leur organisation dans le cadre de la transition vers une économie de la durabilité forte, de comprendre leurs impacts et les valoriser, et de maîtriser leur écosystème en développement rapide. Le programme propose ainsi d'étudier et mettre en pratique les principes et outils du leadership partagé, management agile, du design thinking, et de l'intelligence collective permettant de libérer les organisations et leur créativité pour innover. La formation offre la possibilité aux participants et participantes de développer un projet à impact sociétal positif dans le cadre de leur organisation

Les inscriptions sont ouvertes et le prochain cycle débutera à l'automne 2020.

### *Perspectives pour 2020*

Il est prévu d'ouvrir un troisième cycle de formation à l'automne 2021.

## 2.5.6 Renforcer le partage sur le site Friportail

### *Réalisations en 2019*

Cette action vise à renforcer l'intégration des principes du développement durable dans Friportail, le site des services de l'enseignement de canton. A cet égard, des nouvelles ont été publiées et envoyées aux équipes enseignantes. Elles sont par exemple en lien avec des journées thématiques (eau, droits de l'enfant, pédibus) ou avec des projets spécifiques pour les établissements scolaires.

### *Perspectives pour 2020*

L'action va se poursuivre et se renforcer.

## 2.6 Développement économique

### 2.6.1 Guide « PME et développement durable » – Blue Economy

Cette action est terminée.

### 2.6.2 Spots Blue Economy

Cette action est terminée.

Les spots peuvent être visionnés sous [www.blue-economy.ch](http://www.blue-economy.ch).

### 2.6.3 Promotion de l'agriculture biologique

#### *Réalisations en 2019*

Cette action a pour but d'informer les agriculteurs et agricultrices qui aimeraient se reconvertir à l'agriculture biologique. Ces prestations sont dispensées par Grangeneuve, l'Institut agricole de l'Etat de Fribourg.

Huit conseils individuels en vue d'une reconversion à l'agriculture biologique ont été fournis en 2019. Cela représente le deuxième plus petit nombre de conseils individuels donnés depuis le début de l'action. Le même constat peut être fait pour le nombre d'exploitations qui sont passées au Bio. À la fin de l'année 2019, seules huit exploitations sont passées au Bio. Les saturations partielles et les incertitudes au niveau des marchés se font sentir.

Toutefois, le secteur bio poursuit sa croissance tant au niveau de la demande que dans la production. La proportion d'exploitations biologiques dans le canton de Fribourg reste avec 7,9 %, inférieure à la moyenne suisse (15,3%).

#### *Perspectives pour 2020*

Une stabilisation du nombre de reconversions est attendue pour 2020. Les exploitations réfléchissent à une reconversion à long terme et suivent la progression du marché qui est restreinte pour de nombreuses productions.

## 3 Outils de mesure

### 3.1 Evaluation de la durabilité

En 2018, deux évaluations de la durabilité ont eu lieu : projet de loi sur la mise en œuvre de la réforme de l'imposition des entreprises III et décret d'acquisition pour un immeuble à Granges-Paccots.

En 2019, seize évaluations de la durabilité ont eu lieu :

- > DAEC : La couverture de l'autoroute à Chamblieux
- > DAEC : Le projet de développement urbain à Chamblieux-Bertigny
- > DAEC : L'assainissement et la transformation de l'Hôtel cantonal
- > DEE : La révision de la Loi sur la promotion économique LPec
- > SAfU : Décret relatif au crédit d'investissement de la rénovation de l'ancien laboratoire cantonal pour les besoins de la Faculté des sciences et de médecine (CE 26 juin 2018)
- > S2 : Décret relatif au crédit d'engagement pour l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye (CE 26 juin 2018)
- > SeCu : Décret relatif au crédit d'acquisition d'un terrain à Domdidier, et crédit d'engagement pour une nouvelle construction pour accueillir le SIC (CE 2 juillet 2018)
- > S2 : Projet de LESS révisée (CE 4 septembre 2018)
- > SG-DICS : Projet de loi modifiant la loi sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS) et la loi sur la pédagogie spécialisée (LPS) (CE janvier 2019)
- > SeCA : Le projet de plan directeur cantonal dans le cadre du rapport qui a été adressé au Grand Conseil.
- > DSAS : Le Rapport sur la situation sociale et la pauvreté
- > DSAS : La réforme LASoc, préparation du message et de l'Avant-projet de loi (en cours)
- > DSAS : La modification de l'art. 18 al. 2 (délégué-e-s à l'enfance et à la jeunesse) de la Loi sur l'enfance et la jeunesse, suite à la Motion Meyer Lötscher/Aebischer
- > DSJ : LPOL, Loi sur la Police cantonale
- > SPC : La route de la Fonderie
- > SPC : Riederberg- Boesingen
- > DICS : Décret relatif au crédit d'étude pour la délocalisation et la construction du Musée d'histoire naturelle à la route des Arsenaux, à Fribourg
- > DEE : Loi sur l'emploi et le marché du travail (travail au noir)
- > DEE : Loi sur la politique foncière active LPFA

### 3.2 Monitoring du développement durable

Depuis 2010, Fribourg est membre du « Cercle Indicateurs », plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes suisses. Le canton a participé en 2011, 2013, 2015, 2017 et 2019 au relevé bisannuel de ces indicateurs. Selon le relevé de 2019, le canton de Fribourg s'est amélioré sur certains indicateurs, notamment concernant la production de déchets urbains et l'accès au système de transports publics. Le canton bénéficie d'un taux élevé de jeunes en formation et d'un endettement faible. Il reste cependant en-dessous de la moyenne concernant la superficie des espaces naturels, le PIB a diminué de 1,2% par rapport au Cercle Indicateurs 2017 et les naturalisations poursuivent une tendance à la baisse.

Les résultats sont disponibles sur le site de l'[Office fédéral de la statistique \(OFS\)](#) ainsi que dans l'[Annuaire statistique 2020](#) du canton de Fribourg. Un commentaire de ces résultats a également été publié sur le site de l'[Office fédéral du développement territorial \(OFT\)](#). Le prochain relevé aura lieu en 2021.

La nouvelle approche de la plateforme « Cercles Indicateurs », visant à sélectionner des indicateurs supplémentaires afin d'étoffer l'analyse bisannuelle, a été testée avec succès dans le cadre du relevé 2019. Le groupe étudie encore la manière d'aligner les indicateurs cantonaux sur les objectifs de l'[Agenda 2030](#) pour le développement durable

---

### 3.3 Collaboration intercantonale

Le canton de Fribourg est membre du Comité de Coord21, association des collectivités publiques en faveur du développement durable. L'association propose à ses membres des cours et rencontres permettant le partage d'expérience. Une Newsletter permet l'échange d'outils pratiques, dont certains sont mis en lien sur les pages Internet de l'Etat de Fribourg. En 2019, le canton de Fribourg a accueilli la 10<sup>ème</sup> assemblée générale de Coord21, événement relayé dans la presse.

Le canton est également membre du Réseau cantonal de développement durable (RCDD), créé en 2018, dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

### 3.4 Collaboration avec les communes

#### *Réalisations en 2019*

Les travaux de révision du Portefeuille d'actions durables pour les communes fribourgeoises débutés en 2018 en collaboration avec l'Association des Communes Fribourgeoises (ACF) se sont poursuivis. Cet outil se présentera sous la forme d'un site internet. Dans le cadre de ce projet, un Worldcafé à l'attention des communes a été organisé en mai 2019 afin de récolter les attentes des communes vis-à-vis de la nouvelle version du Portefeuille.

#### *Perspectives 2020*

Les travaux de révisions seront finalisés et le site internet dédié au Portefeuille d'actions durables pour les communes fribourgeoises sera mis en ligne en 2020. La promotion du site internet se fera à partir de l'automne 2020.

### 3.5 Communication

L'exposition "L'Agenda 2030 de développement durable pour la Suisse et le monde" a été organisée en collaboration avec la Ville de Fribourg en février 2020 à l'Espace 25 dans le but de promouvoir et de discuter des Objectifs de développement durable ainsi que de la stratégie cantonale de développement durable.

Environ chaque trois mois, l'Etat de Fribourg illustre une pratique exemplaire mise en place au sein de ses services via la Newsletter cantonale du développement durable.

Les pages portant sur le développement durable sont très régulièrement mises à jour et des actualités sur la thématique sont publiées chaque semaine. De mars à mai 2020, une série d'actualités intitulée « Le développement durable depuis mon balcon » a été publiée dans l'optique d'apporter des idées pour agir en faveur d'un monde meilleur depuis chez soi.